



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE
اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

انواكشوط في:.....

الرقم:.....

PROCES VERBAL
N° 23/CNCMP/2024
DU 26/03/2024



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 25/03/2024 à 15h 00min, sur convocation de Monsieur Jemal Mahfoudh président par intérim.

Etaient présents:

- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Etaient absents:

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

1 °/-

Réexamen de la décision rendant infructueux, le rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatif à la fourniture de deux drones agricoles, Réf. Lettre n°688/CPMP/MA, reçue le 20/03/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA rendant ce dossier infructueux.

(Handwritten signatures in blue ink)

562 شارع الملك فيصل ص ب: 184 انواكشوط. موريتانيا - هاتف: + (222) 45 25 25 94

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

2 °/-

Examen du projet d'avenant n°1 au marché N°1268/T/042/CPMP/TAAZOUR/2023 (lot 8) relatif aux travaux d'apprêtement du site de 198 logements sociaux à Zouerate, portant complément de travaux, Réf. Lettre n°31-24/CPMP/TAAZOUR, reçue le 21/03/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir les éléments suivants:

- *la confirmation par le bureau de suivi des quantités de remblais déjà exécutées et leurs prix;*
- *le DAO et l'offre du titulaire.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

3 °/-

Réexamen de la demande de remise de pénalités de retard relative au marché n°059/T/CIAIS/2022, portant travaux de construction d'une école fondamentale de 6 SDC à Nimelane 1 - Tidjikja, Réf. lettre n°068/CPMP/MHUAT, reçue le 22/03/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir un justificatif du retard enregistré entre la date de signature du contrat et celle de la remise du site signé, cacheté et transmis par l'ordonnateur du budget.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

4 °/-

Examen du projet de marché par entente directe, relatif au transport de 3038.4 tonnes de vivres du programme TEMWINE de Nouakchott vers les différentes destinations, Réf. Lettre n°31-2024 CPMP/CSA, reçue le 22/03/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

5 °/-



Examen du projet de marché par entente directe, relatif au transport de 2924.7 tonnes de vivres du programme TEMWINE et aliment de bétail pour le programme PAC, **Réf. Lettre n°31-2024 CPMP/CSA, reçue le 22/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

6 °/-

Examen du projet de marché par entente directe, relatif au transport de 3422.4 tonnes de vivres du programme TEMWINE de Nouakchott vers les différentes destinations, **Réf. Lettre n°31-2024/CPMP/CSA, reçue le 22/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

7 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe pour la fourniture de 666 tonnes d'aliment de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. lettre n°032-2024/CPMP/CSA, reçue le 25 Mars 2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

8 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 333 tonnes d'aliments de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. Lettre n°32-2024/CPMP/CSA, reçue le 25/03/2024**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

9 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 1222 tonnes d'aliment de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. lettre n°032-2024/CPMP/CSA reçue le 25 Mars 2024.**

Décision: Avis de non objection



Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

10 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 334 tonnes d'aliment de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. lettre n°032-2024/CPMP/CSA reçue le 25 Mars 2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

11 °/-

Examen du projet de marché par entente directe, relatif au transport de 7564.55 tonnes de vivres du programme TEMWINE et aliment de bétail pour le programme (PAC), **Réf. Lettre n°31-2024/CPMP/CSA reçue le 22/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

12 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 1222 tonnes d'aliment de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. lettre n°032-2024/CPMP/CSA, reçue le 25/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

13 °/-

Réexamen du projet de marché par entente directe, pour la fourniture de 1224 tonnes d'aliment de bétail destinés au Programme d'Assistance au Cheptel (PAC), **Réf. lettre n°032-2024/CPMP/CSA, reçue le 25 Mars 2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.



Région de Nouakchott (CPMP/RN)

14 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de la Région de Nouakchott (RN), **Réf. lettre n°043/CPMP/RN, reçue le 21/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

CPMP/ONAS (CPMP/ONAS)

15 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de l'ONAS, **Réf. lettre n°00011/CPMP/ONAS, reçue le 25/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ONAS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

Commission de Passation des Marchés Publics Economie et Finances (CPMP/Economie et Finances)

16 °/-

Examen du PPM 2024 de la Direction Générale des Douanes (DGD), **Réf. lettre n°000009/CPMP/E-F, reçue le 25/03/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir un PPM signé et cacheté par l'ordonnateur du budget.

Ministere de la Transformation Numerique de l'Innovation et de Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA)

17 °/-

Examen de la décision rendant infructueuse la DP relative à la sélection d'une firme en charge d'accompagner la Banque Centrale de Mauritanie dans l'élaboration d'une vision stratégique et d'un plan d'action relatif à l'encadrement des Services Financiers Numériques (SFN) et de la supervision des prestataires de service de paiement, **Réf. Lettre n°41 CPMP/MTNIMA, reçue le 20/03/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MTNIMA.

Société National des Aménagements Agricoles et des travaux (CPMP/SNAAT)

18 °/-

Examen du dossier d'appel d'offre restreint (DAOR), relatif à la réalisation de cinq barrages en cinq lots distincts, Réf. Lettre n° 711/CPMP/SNAAT, reçue le 21/03/2024.

Décision: Non approuvé

Sur la base de informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit dossier car le recours à ce mode n'est pas justifié.

CPMP/SWEDD (CPMP/SWEDD)

19 °/-

Réexamen du PPM 2024 du Projet SWEDD, Réf. lettre SN/CPMP/MEDD, reçue le 22/03/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SWEDD approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Jemal Mahfoudh



Les signataires:

- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances